

### La grenouille qui voulait se faire plus grosse que Jean Arp, ou l'inverse !

Déjà en juillet 2002 on nous présentait en conseil municipal un projet de réhabilitation du centre Jean Arp pour un budget d'au moins 1,7 millions d'euros. Les élus d'Alternative Clamartienne avaient alors fait remarquer que si une remise aux normes du centre s'imposait, un investissement de cette taille paraissait démesuré alors qu'un budget conséquent était déjà prévu pour une médiathèque. Quelle fut alors notre surprise de découvrir lors du conseil municipal de septembre 2003 que le budget de réhabilitation de Jean Arp avait encore très sérieusement gonflé : 3,8 millions d'euros !!! Refaire entièrement la grande salle et construire une nouvelle salle de cinéma : nous n'avons rien contre ces projets. Mais le budget consacré aux équipements culturels commence à battre des records. A quand l'explosion ? Le Maire a essayé de nous convaincre qu'il arriverait à « tout faire » sans augmenter les impôts, mais dans son énumération il a fait un oubli de taille : la cuisine centrale. Construire une nouvelle cuisine scolaire pour empêcher que la cantine ne passe à l'industrie privée ne fait visiblement plus partie de son programme... Et les habitants du plateau attendent toujours la reconstruction de l'école en préfabriqués de la Plaine ! Les élus d'AC n'ont donc pas soutenu ce budget explosif de réhabilitation de Jean Arp car pour eux, l'école et la cantine sont des priorités.

### Pas de transparence à l'OPAC : ce n'est malheureusement pas qu'un jeu de mot !



Le Maire et son équipe ont manqué l'occasion lors de ce conseil municipal de donner une bonne leçon de démocratie aux militants de la droite locale (du Plessis et de Clamart rassemblés ce jour là). Alors que depuis le début de son mandat à la Mairie, la gauche appliquait une représentation à la proportionnelle des élus de la majorité et de l'opposi-

tion dans les différentes instances municipales, l'équipe du Maire a tout simplement refusé cette fois-ci que la droite clamartoise soit représentée au sein du conseil d'administration de l'office HLM de Clamart. Pourtant, transparence et contrôle sont indispensables dans la gestion de ce type d'organismes. Sous le règne de la droite (et l'UDF peut ravalier son indignation et l'UMP aussi par la même occasion), la gauche n'était pas représentée à l'office HLM, mais sous celui de l'actuelle majorité, la droite ne le sera pas non plus. Et vive le changement !!

### Contre le projet urbain du plateau de la Plaine

Nous avons voté contre tout ce qui concerne ce projet urbain qui nous inquiète fortement. Nous avons à cette occasion rappelé la position de notre association telle que nous l'avons exprimée lors de l'enquête d'utilité publique (voir rubrique du site consacrée au sujet). Et nous en avons profité pour lire des extraits significatifs de ce rapport d'enquête : de nombreux habitants et associations y ont exprimé les mêmes inquiétudes que nous.

### Les dossiers approuvés (eh si, il y en a !) :

- **consultation des entreprises** pour la réhabilitation du parking de La Fourche (travaux estimés à 230 000 euros)
- **consultation des entreprises** pour l'aménagement de la Marie annexe, du poste de Police Nationale, d'un centre de santé (1 cabinet dentaire et 1 cabinet médical) et d'une salle de réunion dans la ZAC Bourgogne (travaux estimés à 360 000 euros). Ces structures remplaceront au sein d'un bâtiment neuf celles qui existent déjà à La Plaine
- **cession du gymnase** « Les Closiaux » au département pour 747 600 euros. Dans la mesure où le département rénovera le gymnase et continuera à y accueillir les élèves des collèges et l'association sportive de Clamart, et ceci gratuitement, nous avons voté pour ce projet.
- **Désamiantage** du LEP Albert Camus : ce LEP désaffecté et situé à côté de l'école Plaine-Bretagne a brûlé au mois de Mars. Des travaux de démolition auront lieu jusqu'en décembre. Le désamiantage sera fait durant les périodes de fermeture de l'école. Même si nous sommes contre le projet d'urbanisme qui devrait voir le jour à cet endroit, ne pas accepter la démolition de cet édifice devenu dangereux pour les habitants, les enfants et le personnel de l'école, nous aurait paru irresponsable.



## Centre commercial de la Plaine : suite, mais pas fin

### Extraits du rapport du commissaire enquêteur (M. Denis Aboab) sur la révision du plan d'occupation des sols concernant la cité de La Plaine (juillet 2003)

« Dans le cadre de l'enquête, les habitants de la cité de la Plaine, et plus généralement les intervenants s'expriment plutôt contre l'implantation d'un espace commercial jugé disproportionné par rapport au besoin local. Ils craignent de plus que l'harmonie de la cité de la Plaine soit rompue. Certains, dont les commerçants, sont favorables au projet ».

« La cité de la Plaine a été construite dans les années cinquante suivant une conception de l'architecte Robert Auzelle. Cette réalisation d'après guerre est considérée comme une réussite : petits bâtiments, espaces verts, commerces, écoles, stades, églises, cimetière. Les habitants ont exprimé leur attachement à la qualité de vie dans leur cité et à son harmonie ».

« ... Aujourd'hui, malgré cette proximité (la RD 906), la circulation dans la cité est faible et semble n'être le fait que des seuls habitants.... La situation va changer, peu d'éléments sont fournis, peu d'éléments sont connus : la population s'interroge, elle est inquiète »...

...

« Une divergence apparaît entre : les commerçants favorables au projet qui espèrent une augmentation de leur clientèle avec l'ouverture sur la RD 906 et la modernisation de leur cadre de travail, et une partie significative des habitants qui préfèrent conserver la tranquillité de leur cité avec des commerces de proximité de taille plus modeste et une fréquentation limitée. »

Malgré tout cela, le commissaire émet quand-même un avis favorable assorti d'une observation (l'imprécision du projet, la nécessité de lancer les études et de les soumettre à un débat), et d'une suggestion : « que les architectes des constructions futures recherchent une certaine continuité avec l'esprit de l'architecte fondateur Auzelle ».